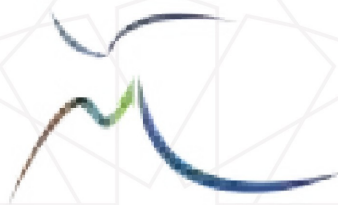


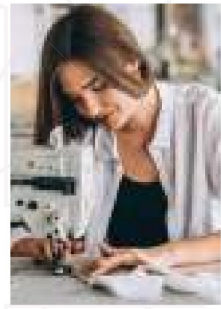
المركز الجهوي للاستثمار
طنجة - تطوان - الحسيمة

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵏⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔ
ⵏⵓⵔ ⵏⵓⵔ ⵏⵓⵔ ⵏⵓⵔ ⵏⵓⵔ ⵏⵓⵔ

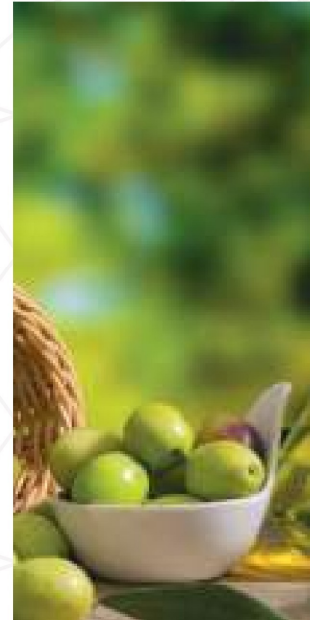
CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT
TANGER - TĒTOUAN - AL HOCEIMA



INVESTANGIER
TANGER - TĒTOUAN - AL HOCEIMA



Offre territoriale des opportunités d'investissement et d'accompagnement



Région

Tanger | Tétouan | Al Hoceima



LOGISTIQUE

DES INFRASTRUCTURES RÉGIONALES DE QUALITÉ FAVORISANT L'ÉMERGENCE D'UN SECTEUR LOGISTIQUE DÉVELOPPÉ ET COMPÉTITIF



3 Aéroports

- Tanger Ibn Battouta
- Tétouan Saniat Rmel
- Al Hoceima Cherif Idrissi



Réseau ferroviaire

254 km de voies ferrées
12 gares ferroviaires
1ère ligne TGV au Maroc
(200km reliant Tanger à Casablanca)



Zones d'activités

21 Zones d'activités économiques, zones d'accélération industrielles et zones industrielles opérationnelles dont 1 complexe dédié à la logistique (MedHub)
7 Zones d'Activités en cours de réalisation



15 Ports

Pour le transbordement, TIR et Passagers, Croisières et Plaisance
Dont le complexe portuaire Tanger Med



Réseau routier

Pour le transbordement, TIR et Passagers, Croisières et Plaisance
Dont le complexe portuaire Tanger Med

FOCUS : TANGER MED

1^{er} Port

à conteneurs dans le bassin méditerranéen et en afrique et une connectivité mondiale avec plus de **180 ports dans 70 pays**



9 millions
de conteneurs



7 millions
de passagers



700 000
camions de TIR
Transit International
Routier



1 million
de véhicules par an.

L'aménagement et le déploiement progressif de plusieurs zones d'activités a eu lieu dans la région : Tanger Free Zone, Med Hub, Tétouan Park, Tétouan Shore, Tanger Automotive City, Tanger Tech...
L'installation des zones d'accélération industrielles et logistiques du complexe confère aux opérateurs des avantages renforçant leur compétitivité à l'export

54% du tonnage national manipulé par Tanger Med
86% trafic national des passagers et des croisières

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



Importation de semences et de plants de Cannabis



Logistique

- Province de Chefchaouen
- Province de Fahs Anjra (Med Hub)
- Province de Larache (Agropole du Loukkos)
- Province d'Al Hoceima (ZAE d'Ait Kamra)

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre des nouvelles dispositions légales mises en place par la loi 13-21 relative aux usages licites du cannabis, l'importation de semences de cannabis présente une opportunité notable à saisir afin de fournir les différents producteurs en nouvelles variétés de cannabis, notamment celles à faible teneur en THC (<1%).



CONTEXTE DE L'OPPORTUNITÉ DE PROJET

Caractéristiques générales de l'environnement

- Culture du cannabis autorisée au niveau de 2 provinces de la région : Chefchaouen & Al Hoceima.
- Superficie nationale cultivée du cannabis estimée au courant des dernières années à 50 000 Ha. La culture du cannabis est une source de revenus pour plus de 400 000 personnes (près de 60 000 Ménages).
- Cadre légal dressé au Maroc via les dispositions de la loi 13-21, promulguée le 14 juillet 2021, par le Dahir n°1-21-59 pour faire face au caractère informel de la culture du cannabis. Cette loi porte sur les usages licites de ce dernier (incluant l'importation et le transport de semences et de plants).
- Climat régional favorable à la culture du cannabis et proximité avec les agriculteurs favorisant l'approvisionnement.
- Positionnement géostratégique régional proche de l'Europe, favorisant l'approvisionnement en plants et semences.
- Existence au niveau de la région de zones logistiques offrant divers avantages pour les investisseurs.
- Infrastructures de transport régionales développées (port de Tanger-Med, routes, aéroports, ...) , favorisant la distribution des produits importés. Toutefois, certaines disparités liées à l'état des infrastructures sont observées, notamment dans les communes rurales les plus reculées.
- L'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis (ANRAC) est l'organisme de référence vis-à-vis des activités relatives au cannabis.

Caractéristiques de la filière

- Une filière à fort potentiel encore faiblement développée en termes de variétés cultivées. Les semences et plants importés permettront d'alimenter en intrants les producteurs de cannabis afin de répondre à la demande des industries et aux spécificités prônées par la réglementation en vigueur (notamment en termes de teneur en THC) : industries cosmétique, agroalimentaire, textile, papier & carton, automobile, et BTP.
- Absence d'importateur opérant au sein de cette filière au Maroc : opportunité de positionnement sur le marché national.
- Les variétés de cannabis aujourd'hui cultivées au Maroc présentent pour la quasi-totalité une teneur en THC supérieure à 1%, les destinant, selon la réglementation en vigueur, uniquement aux usages médical et pharmaceutique.

Caractéristiques du marché

- Une demande nationale à fort potentiel pour les plants et semences, nécessaires pour accompagner le développement des différentes industries se positionnant au niveau de la filière du cannabis.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Caractéristiques du marché

- Différentes variétés de graines en fonction des cultures de destination, pouvant être régulières ou féminisées :
 - Graines photo dépendantes.
 - Graines à auto floraison.
- Diverses espèces de cannabis existantes, disposant de spécificités propres (notamment en termes de teneur THC, CBD, CBN, ...) :
 - Sativa.
 - Indica.
 - Ruderalis.

Diversité d'espèces hybrides produites en fonction des usages.

Prérequis

Prérequis réglementaires :

- Etre de nationalité marocaine.
- Avoir atteint l'âge de majorité légale.
- Être constitué sous la forme d'une société ou d'une autre personne morale régie par le droit marocain.
- Disposer des moyens matériels et humains qualifiés et suffisants pour exercer ses activités.
- Avoir obtenu les autorisations nécessaires pour exercer les activités réglementées en vertu de la législation en vigueur.
- Respecter les conditions du cahier des charges établi par l'ANRAC et les autorités gouvernementales concernées.
- Importer les semences et plants certifiés par l'ANRAC, dans le respect des normes d'étiquetage en vigueur.
- Disposer d'entrepôts sécurisés et surveillés pour stocker les semences et plants de cannabis.
- Respecter les normes de stockage et de conditionnement des produits, ainsi que les normes techniques de contrôle qualité
- Vendre les produits importés uniquement aux titulaires d'autorisations pour la culture et la production du cannabis.
- Respecter les normes relatives au transport du cannabis ou confier le transport à un prestataire habilité, disposant des autorisations nécessaires

INDICATEURS FINANCIERS DE L'INVESTISSEMENT

Entre 5 et 20 Millions MAD

Ce coût concerne principalement la construction d'un entrepôt de stockage sécurisé des plants et semences importés, Cet entrepôt doit être surveillé, et répondre aux normes de stockage en vigueur selon la loi 13-21.

AVANTAGES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Aide à la formation

- Programme « IDMAJ »
- Programme « TAEHIL »

Financement**

- Programmes lancés par TAMWILCOM
- Programme « TAHFIZ »

DESCRIPTION DE L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

- Projet visant à capitaliser sur la légalisation récente du cannabis, qui représente aujourd'hui un intrant de base dans le cadre de la fabrication de divers produits à usage médical et pharmaceutique.
- Un cannabis actuellement cultivé au niveau du Maroc ne pouvant être utilisé, selon la réglementation en vigueur, qu'à des fins médicales ou pharmaceutiques en raison de sa forte teneur en THC (>1%).
- Une opportunité de projet consistant en la création d'une société d'importation de plants et de semences de cannabis afin s'intégrer aux chaînes de valeurs agricoles et industrielles.
- Une opportunité d'importation des diverses variétés de plants et semences de cannabis afin d'enrichir le marché local en intrants disposant de propriétés diversifiées (notamment la teneur en THC) pour satisfaire les demandes y afférentes.

L'AGENCE NATIONALE DE RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AU CANNABIS

L'exercice des activités relatives aux usages du cannabis (uniquement à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles) est soumis à l'autorisation de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis (ANRAC). Elle est chargée d'exécuter la stratégie de l'Etat en matière de culture et de production, de transformation et de fabrication, et de commercialisation, import et export du cannabis et de ses produits. L'ANRAC assure également le suivi du cannabis licite dans toutes les étapes de sa chaîne de valeur (allant de la production à la commercialisation).

Ces principales missions se résument comme suit :

- Réglementation et contrôle de la filière du cannabis.
- Développement de la filière du cannabis et soutien aux investissements.
- Accompagnement des opérateurs

MATRICE SWOT DE L'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT



Forces

- ✔ Un secteur nouvellement réglementé (Loi 13-21).
- ✔ Existence d'un organisme régissant les activités relatives au cannabis (ANRAC).
- ✔ Un climat régional favorable aux cultures de cannabis (intrant principal de l'industrie) et proximité avec les producteurs.
- ✔ Infrastructures régionales de transport de qualité, pour la distribution au niveau de l'ensemble des provinces habilitées à cette typologies de cultures et existence de zones logistiques
- ✔ Un produit indispensable aux diverses industries et applications légales du cannabis (hors pharmaceutique) : les cultures marocaines ayant des teneurs en THC supérieur à celui prôné par la réglementations (hormis pour le secteur pharmaceutique)



Opportunités

- ✔ Un écosystème aux fortes perspectives de croissance au niveau du Royaume.
- ✔ Une proximité géographique avec les marchés européens qui disposent d'un fort potentiel : opportunité de s'inscrire dans la chaîne de valeurs des industries marocaines de la filière du cannabis.



Faiblesses

- ✔ Un écosystème naissant du fait de la promulgation encore récente des textes relatifs à la légalisation du cannabis.
- ✔ Un écosystème fortement réglementé (en termes d'approvisionnement, de logistique & transport, de production et de commercialisation) nécessitant une adaptation et une mise à niveau des différents acteurs.
- ✔ Des conditions de transport des plants et semences rigoureuses du fait de leur sensibilité face à l'exposition à différentes substances, pouvant notamment être aéroportées.



Menaces

- ✔ Informel et contrebande.
- ✔ Un marché limité du fait de la réglementation en vigueur fixant les conditions relatives à l'éligibilité des producteurs.



*Le transport et le stockage du cannabis et de ses produits se doit de se conformer aux normes réglementaires et au normes sanitaires en vigueur.

**Pour plus d'information sur les mécanismes de financements consulter le Guide de Financement du CRI

Transport du cannabis

 Logistique

- Province de Chefchaouen
- Province d'Al Hoceïma (ZAE d'Ait Kamra)
- Province de Larache (Agropole du Loukkos)
- Préfecture de Tanger-Assilah (ZAEs & ZIs)

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre des nouvelles dispositions légales mises en place par la loi 13-21 relative aux usages licites du cannabis au Maroc, la mise en place d'une unité de transformation des cultures de la région et des produits licites importés en composantes pour l'industrie du BTP présente une opportunité réelle. En effet les propriétés naturelles du cannabis sont nombreuses. Via les traitements et transformations adéquates, la plante peut être déclinée en divers matériaux de construction, dont les applications sont nombreuses dans le secteur.



CONTEXTE DE L'OPPORTUNITÉ DE PROJET

Caractéristiques générales de l'environnement

- Cadre légal dressé au Maroc via les dispositions de la loi 13-21, promulguée le 14 juillet 2021, par le Dahir n°1-21-59 pour faire face au caractère informel de la culture du cannabis. Cette loi porte sur les usages licites de ce dernier (incluant son transport).
- Climat régional favorable à la culture du cannabis et proximité avec les agriculteurs, favorable à la mise en place d'un écosystème régional.
- Positionnement géostratégique régional proche de l'Europe, favorisant le transport du cannabis non seulement à l'échelle nationale mais aussi internationale.
- Existence au niveau de la région de zones logistiques offrant divers avantages pour les investisseurs.
- Infrastructures de transport régionales développées (port de Tanger-Med, routes, aéroports, ...) , favorisant le transport des produits au courant de l'ensemble de leurs processus de production (approvisionnement, culture, transformation, commercialisation). Toutefois, certaines disparités liées à l'état des infrastructures sont observées, notamment dans les communes rurales les plus reculées.
- Existence d'un organisme de référence vis-à-vis des activités relatives au cannabis : l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis (ANRAC).

Caractéristiques de la filière

- Filière à fort potentiel encore faiblement développée en termes d'activités. L'implantation au niveau de la région d'un opérateur agréé pour le transport du cannabis est indispensable à la mise en place de l'écosystème.

- Opportunité de positionnement pour les opérateurs de la filière.

Caractéristiques du marché

- Marché marocain en phase de lancement.
- Faible nombre d'opérateurs présents au niveau de ce marché.
- Marché à fort potentiel de développement à l'échelle nationale et internationale, en raison des diverses applications industrielles issues de la transformation du cannabis : pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire, ...
- Forte régulation du marché national de par le caractère sensible du produit.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Caractéristiques du Service

- Projet consistant à prendre en charge le transport du cannabis, dans ses différentes modalités et sur l'ensemble du circuit suivi par ce dernier, depuis les phases d'approvisionnement des intrants de base, aux phases de commercialisation du produit fini, en passant par les phases de transformation.
- Des dimensions de stockage et de manutention peuvent être à prévoir au-delà de la dimension du transport,

Prérequis

Prérequis réglementaire

- Être constitué sous la forme d'une société ou d'une autre personne morale régie par le droit marocain.
- Disposer des moyens matériels et humains qualifiés et suffisants pour exercer ces activités.
- Avoir obtenu l'agrément délivré par le Ministère du Transport et de la Logistique en vertu de la législation et la réglementation en vigueur.
- Respecter les normes de transport du cannabis et de ses produits. Selon l'article 18 de la loi 13-21 :

Transport du cannabis

« Les produits du cannabis, quelles que soit leur destination, doivent être transportés dans des emballages ou des conteneurs fermés de manière à empêcher toute substitution ou mélange de leur contenu avec d'autres produits. Ils doivent être étiquetés conformément aux dispositions du chapitre VIII de la présente loi ».

- Tenir un registre relatif au transport du cannabis et de ses produits, dont les modalités de tenue sont fixées par voie réglementaire.

Prérequis matériels

- Véhicules pour transporter le cannabis et ses produits selon les normes en vigueur.
- Eventuelles infrastructures de stockage.

INDICATEURS FINANCIERS DE L'INVESTISSEMENT (ESTIMATION)

Coût potentiel de l'investissement:

Entre 2 et 25 Millions de Dhs

AVANTAGES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Principaux avantages de l'investissement :

Financement**

- Programmes lancés par TAMWILCOM
- Programme « TAHFIZ »

CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES RÉGIONALES



Aide à la formation

- Programme « IDMAJ »
- Programme « TAEHIL »

DESCRIPTION DE L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

- Projet visant à capitaliser sur la légalisation récente de l'utilisation du cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles.
- Soumission des différents opérateurs de la filière du cannabis, selon la réglementation, à diverses obligations. C'est notamment le cas des opérateurs s'occupant du transport du cannabis et de ses produits. L'activité de transport du cannabis et de ses produits est indispensable dans le cadre de la mise en place d'un écosystème pour la filière.
- Une opportunité de projet consistant en la mise à niveau de l'activité de transport d'une entité existante selon les normes requises pour le transport du cannabis, ou la création d'une entité nouvelle pour intégrer ce segment de la filière.

L'AGENCE NATIONALE DE RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AU CANNABIS

L'exercice des activités relatives aux usages du cannabis (uniquement à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles) est soumis à l'autorisation de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis (ANRAC). Elle est chargée d'exécuter la stratégie de l'Etat en matière de culture et de production, de transformation et de fabrication, et de commercialisation, import et export du cannabis et de ses produits. L'ANRAC assure également le suivi du cannabis licite dans toutes les étapes de sa chaîne de valeur (allant de la production à la commercialisation).

Ces principales missions se résument comme suit :

- Réglementation et contrôle de la filière du cannabis.
- Développement de la filière du cannabis et soutien aux investissements.
- Accompagnement des opérateurs

MATRICE SWOT DE L'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

Forces

- ☑ Un secteur nouvellement réglementé (Loi 13-21).
- ☑ Existence d'un organisme régissant les activités relatives au cannabis (ANRAC).
- ☑ Un climat régional favorable aux cultures de cannabis (intrant principal de l'industrie) et proximité avec les producteurs.
- ☑ Des infrastructures régionales de transport de qualité, pour la distribution et le transport au niveau de l'ensemble des provinces habilitées à cette typologie de cultures et existence de zones logistiques.
- ☑ Une activité de transport indispensable au fonctionnement de l'écosystème relatif au cannabis licite.

Opportunités

- ☑ Un écosystème aux fortes perspectives de croissance au niveau du Royaume.
- ☑ Une proximité géographique avec les marchés européens qui disposent d'un fort potentiel : opportunité de s'inscrire dans la chaîne de valeur des industries marocaines de la filière du cannabis.
- ☑ Une activité de transport pouvant être orientée vers l'export.

Faiblesses

- ☑ Un écosystème naissant du fait de la promulgation encore récente des textes relatifs à la légalisation du cannabis.
- ☑ Un écosystème fortement réglementé (en termes d'approvisionnement, de logistique & transport, de production et de commercialisation) nécessitant une adaptation et une mise à niveau des différents acteurs.
- ☑ Des conditions de transport rigoureuses.

Menaces

- ☑ Informel et contrebande.
- ☑ Dépendance de la rentabilité de l'activité du transport aux fluctuations des coûts du carburant.

*Le transport et le stockage du cannabis et de ses produits se doit de se conformer aux normes réglementaires et aux normes sanitaires en vigueur.
*Dépendamment du dimensionnement du projet, du nombre de véhicules à acquérir et de l'éventualité de mise en place d'une unité de stockage.
* En fonction de la localisation choisie, l'investisseur peut également bénéficier de divers avantages (ZAE, ZAI, ZI). Par ailleurs la culture du cannabis au Maroc bénéficie des divers avantages octroyés par le Plan Génération Green (offres dédiées, incluant en outre le soutien financier, l'accompagnement, l'assurance et la couverture sociale).
** Pour plus d'information sur les mécanismes de financements consulter le Guide de Financement du CRI



- Province de Fahs Anjra (Med Hub)
- Préfecture de Tanger-Assilah
- Province de Tétouan

DESCRIPTION DU PROJET

Forte du dynamisme de son commerce, la région de TTA présente d'importants atouts favorisant l'installation d'une société de distribution et d'un réseau routier, portuaire et aéroportuaire de qualité, notamment sur ses principaux axes. Par ailleurs, la proximité de la région avec l'Europe et les Villes de Ceuta et Mellilia ainsi que l'existence de zones franches (comme Logistique Med Hub) renforce davantage ce potentiel.



CONTEXTE DE L'OPPORTUNITÉ DE PROJET

Caractéristiques générales de l'environnement :

- Un positionnement géostratégique de la région TTA et une forte proximité avec l'Europe et les villes de Ceuta et Mellilia.
- Une infrastructure de transport bien développée au niveau de la Région, via notamment un réseau routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire de qualité, témoignant des efforts déployés en vue d'améliorer l'accessibilité territoriale et d'augmenter la qualité des déplacements et des échanges.
- Existence de zones franches dédiées (notamment Med Hub au niveau de la province de Fahs Anjra) offrant divers avantages douaniers et fiscaux et renforçant l'attractivité régionale.
- Proximité avec le port de Tanger-Med, 1er port à conteneurs dans le bassin méditerranéen, qui est connecté à plus de 180 ports dans le monde et plus de 70 pays.
- Près de 7,5% des entreprises créées au niveau de la Région TTA opèrent dans le secteur du transport. La ville de Tanger concentre plus de 69% des entreprises régionales de transport.
- Une forte concentration des industries au niveau de la région (nombreuses zones industrielles, zones logistiques, ...) est une opportunité pour les opérateurs du secteur.

Caractéristiques de la filière

- Une forte dynamique nationale et régionale d'investissement en infrastructures, notamment maritimes, routières et ferroviaires pour offrir une interconnexion entre les ports, aéroports et les zones logistiques.
- Grâce à l'évolution positive de l'offre des prestations logistiques marocaines, plusieurs opérateurs internationaux sont installés au Maroc et des opérateurs nationaux commencent à se positionner à l'international, notamment sur le marché africain.
- Un réseau routier national catalysant les flux de marchandises hors phosphate (qui est acheminé par voie ferroviaire) à hauteur de 85%.
- Un Nouveau Modèle de Développement qui ambitionne de faire du Royaume une plateforme multisectorielle ancrée dans les chaînes de valeurs internationales, en proposant une réforme du secteur de la logistique à travers notamment, l'établissement d'une nouvelle gouvernance pour favoriser la multi modalité et la structuration des flux logistiques autour des zones logistiques.
- Le Royaume a élaboré des stratégies et des plans sectoriels visant l'amélioration des niveaux de services de transport et de la logistique ainsi que le développement d'infrastructures de transport, tel que le Plan Route 2035, le Plan Rail Maroc 2040, la Stratégie nationale portuaire 2030 et la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique 2030.

Caractéristiques du marché

- Un secteur en constant développement qui génère près de 45 milliards de Dhs de valeur ajoutée et contribue à hauteur de 5,02% au PIB national.
- Le secteur de la logistique et du transport crée près de 445 000 emplois ce qui représente 4,18% de la population active.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Caractéristiques du service

- Une société de distribution assure, pour le compte de donneurs d'ordres (nationaux ou internationaux), des flux réguliers de marchandises sur de nombreuses destinations au niveau régional et national.
- Son offre comprend une activité soutenue en navettes quotidiennes et une offre en distribution optimisée de lots de palettes de marchandises, par voie routière, ferroviaire, maritime ou aérienne.
- Ayant une double fonction, les sociétés de distribution opèrent dans :
 - La gestion circulaire des flux de marchandises à travers le réseau de distribution (gestion de la flotte des véhicules, gestion des stocks de marchandises, ...),
 - La gestion des infrastructures logistiques qui composent ce réseau (implantations, gestion d'entrepôt...)
- Deux circuits de distribution peuvent être adoptés : le circuit court (un seul intermédiaire entre le fournisseur et le client) et / ou le circuit long (l'existence de plusieurs intermédiaires)
- Plusieurs spécialités logistiques :
 - Transports de lots
 - Distribution urbaine
 - Messagerie palettisée
 - Prestations logistiques
 - Transport à la demande ou en location avec ou sans conducteurs
 - ...

* En fonction de la localisation choisie, l'investisseur peut également bénéficier de divers avantages (ZAE, ZAI, ZI).

** Pour plus d'information sur les mécanismes de financements consulter le Guide de Financement du CRI

Prérequis

- Flotte de véhicules selon l'offre de la société (exemple de véhicules terrestres : porteurs, camions remorques, semi-remorques, véhicules doubles étages, véhicules équipés de grues embarquées, caisses mobiles ...).
- Équipement pour accueillir les matières dangereuses (produits inflammables et hautement inflammables).
- Parc automobile équipé d'informatique embarquée permettant de géo localiser l'ensemble des véhicules actifs.
- Système d'information pour assurer un suivi en temps réel.
- Entrepôts pour le stockage.
- Personnel qualifié et formé.
- Formalités administratives.

INDICATEURS FINANCIERS DE L'INVESTISSEMENT

Coût potentiel de l'investissement

~ A partir de 5 millions de MAD
(selon le dimensionnement de l'offre : nombre de véhicules, nombre et taille des entrepôts, ...)

AVANTAGES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Principaux avantages de l'investissement :

Subventions

- Dispositifs d'appui prévus dans le cadre de la charte d'investissement

Aide à la formation

- Programme « IDMAJ » / Programme « TAEHIL »

Financement**

- Programmes lancés par TAMWILCOM
- Programme « TAHFIZ »

FOCUS : MED HUB

La Zone Franche Logistique (ZFL) du complexe de Tanger Med a été ouverte à la commercialisation en 2008. La zone est gérée selon le principe de guichet unique et permet aux investisseurs souhaitant s'y installer une multitude d'avantages douaniers et fiscaux.

Med Hub est dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement. Elle opère dans la distribution vers d'autres zones franches du Maroc mais également à la mise à la consommation de produits sur le marché marocain (préparation, entreposage, conditionnement, étiquetage, assemblage et contrôle qualité).

Elle bénéficie de son emplacement stratégique au sein de l'enceinte portuaire de Tanger Med et offre aux opérateurs une ouverture directe sur l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Ouest.



300 Ha
Comprenant une gamme immobilière complète d'entrepôts, de bureaux ou de terrains nus viabilisés

Située dans l'immédiate proximité du port via une zone douanière unique, la zone dédiée aux activités de logistique à valeur ajoutée, se trouve au cœur des centres d'affaires de la région, permettant ainsi une distribution rapide et efficace vers un marché de plus de 1 milliard de consommateurs.

FOCUS : INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DE LA RÉGION TTA

La Région dispose de 19 zones d'activités opérationnelles dont 1 complexe dédié à la logistique (Med Hub), 5 zones d'activités en cours de réalisation et 2 zones planifiées.



Les activités productives sont principalement développées autour du complexe Tanger Med attestant de sa qualité et sa compétitivité (connectivité mondiale, importantes capacités de traitement, diverses certifications et reconnaissances...). Ce dernier est le 1er port à conteneurs en Afrique et en Méditerranée et contribue fortement à la dynamique commerciale régionale et nationale.

1ère Plateforme d'import/export au Maroc

15 Ports Dont le complexe Tanger Med

3 Aéroports

254 De voies ferrées km

Lancée en 2009, la Grande Plateforme Industrielle de Tanger Med est un hub logistique, industriel et commercial mondial. Située au niveau du détroit de Gibraltar, la plateforme bénéficie d'une connectivité avec 186 ports mondiaux et abrite 1100 entreprises en activité qui opèrent principalement dans les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le textile, l'agroalimentaire et les services.

PRINCIPAUX OPÉRATEURS DU SECTEUR INSTALLÉS AU MAROC (NON EXHAUSTIF)



MATRICE SWOT DE L'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

Forces

- ✔ Un produit à la technicité accessible pour le savoir faire marocain.
- ✔ Un écosystème sidérurgique marocain développé, permettant un taux d'intégration proche de 100%, et une main d'œuvre qualifiée.
- ✔ Un positionnement régional stratégique, proche du port de Tanger-Med, aux portes de l'Europe et de l'Afrique.
- ✔ Absence de concurrent nationaux et forte concentration des concurrents internationaux en Chine (plus de 95% de la production mondiale de conteneurs).
- ✔ Un produit standardisé à l'international (existence toutefois de différentes typologies).

Opportunités

- ✔ Croissance du commerce international, fortement corrélée à la demande mondiale en conteneurs.
- ✔ Croissance des exportations marocaines de biens.
- ✔ Faible concurrence régionale (en Europe et en Afrique), permettant un gain de compétitivité sur le prix de transport comparé aux productions chinoises.

Faiblesses

- ✔ Existence de normes à respecter (dimensions, robustesse, étanchéité, ...), dont certaines fixées par la norme ISO-668.

Menaces

- ✔ Développement des nouvelles technologies (nouvelles techniques de conversion de la biomasse ou de stockage de l'électricité).
- ✔ Forte concurrence entre les différents acteurs.

